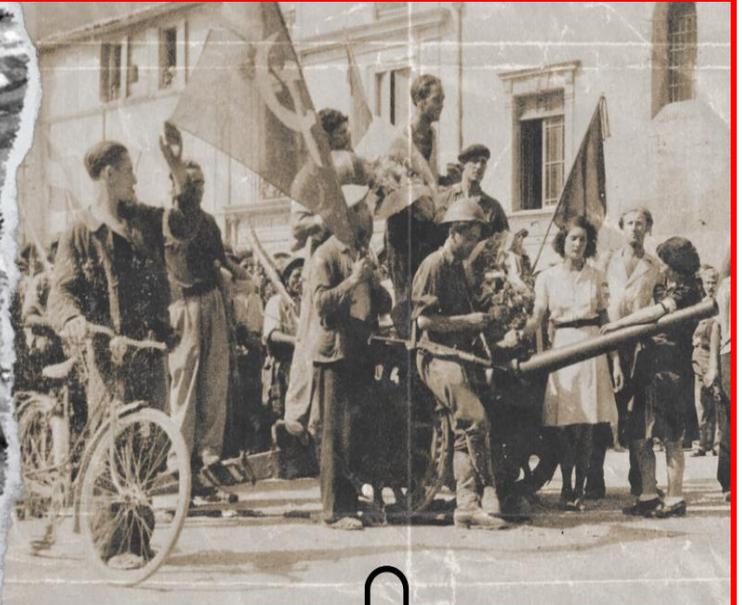




La Martelière



LIBERTÉ **HOMME DE BRUNZ** **SEPTEMBRE 1944**

JOURNAL HEBDOMADAIRE DEMOCRATIQUE DE L'ARRONDISSEMENT D'ARLES
 Rédaction - Administration - Imprimerie : 16, Rue Marché-Neuf - ARLES-sur-RHÔNE
 LE PHONE 10 Chèques Postaux Marseille 123-33



ARLES est libérée !

Allemands chassés, le drapeau tricolore de la République Française sur toutes parts sur la Ville où circulent les troupes du Général De Gaulle. Honneur à ceux qui ont péri pour qu'il en soit ainsi !

Liberté retrouvée **A NOS LECTEURS** **Les appels de notre Comité de Libération**

Deux semaines, durant lesquelles les événements se sont précipités, viennent de s'écouler sans que nous ayons pu faire paraître votre cher hebdomadaire local.

Le ciel est redevenu bleu et le Po-rage calme nous a fait retrouver cette République dont nous gardons secrètement tous les bienfaits en notre cœur, malgré la présence et la ténacité inflexible de l'occupateur et de ses valets.

Depuis quatre ans, nous subissons personnellement, nous, une oppression insupportable, accompagnée de brimades et de représailles injustes.

Calmes, courbant la tête sous le joug qui nous était imposé, nous attendions patiemment l'heure de la délivrance, endurant sans mot dire des persécutions que beaucoup n'auraient pas su supporter et cela tout en gardant notre dignité de Français.

Et pourtant, certains de nos lecteurs, ne comprenant pas les raisons de ce moment et que la haine se fait entendre par le silence et la patience que par la violence, ont été bien surpris à une nouvelle foi de notre part.

Le temps nous a donné raison et cette bête que l'en nous a fait courber bien souvent, nous pouvons maintenant la mener bien haute, heureux d'avoir pu conserver les notions nécessaires à la reprise de la politique qui nous était chère et d'avoir vu nos idées...

Le Comité Local de Libération, faisant fonction Municipal, s'est réuni le 19 septembre 1944, en séance plénière et a décidé de constituer un Comité de Libération. Ce Comité a pour mission de veiller à l'application des lois de la République Française et de sauvegarder vos intérêts les plus élevés.

Nous avons accepté cette charge par devoir national.

Vous connaissez les noms de ceux qui ont été nommés membres de ce Comité. Nous demandons à la population Arlésienne, dont nous sommes fiers d'être les représentants, d'observer le calme et la discipline la plus stricte.

Nous assurons à tous ceux qui ont souffert la justice prompte et infaillible.

Nous vous demandons de vous adresser tous d'un même esprit au Gouvernement Provisoire de la République Française, en lui exprimant votre confiance et votre respectueux soutien.

Nous avons, que vous entendrez, notre appel.

Arlésiens !

Le jour tant attendu de la Libération est arrivé !

SOMMAIRE

- P 2 • Infos Pratiques
P 3 • Le Mot de la Présidente
- P 4/14 La Vie du Village**
P 4-7 • Le Point sur l'Urbanisme et le Village
P 8-9 • René Blanc, Résistant
P 10 • Daniel Rioche, Patron du Magasin Utile
P 11-13 • Les Associations Communiquent / Quelques Infos à Partager
P 14 • Club du 3^{ème} Age « Albert Chabrol »
- P 15/19 Un peu d'Histoire...**
P 15-19 • La Petite Histoire du Courrier Postal
P 19 • Jérémy, Facteur de Raphèle
- P 20/22 Tout est Histoire...**
P 20-22 • Les J.O. d'Été Modernes se Dévoilent
- P 23/24 Culture et Loisirs**
P 23 • Le Livre / La Petite Recette
P 24 • Marché de Noël 2024

Comité d'Intérêt de Village

C.I.V. Raphèle Avenir
Association Loi 1901

✉ : 1 chemin des Paluns - 13280 RAPHELE

✉@ : civ.raphele.avenir@gmail.com

Site  :
www.civraphele.fr

QR Code
d'accès au site C.I.V.



Le journal **La Martelière** est édité en 400 exemplaires par le Comité de Rédaction Commission Communication du C.I.V. - Impression MDVA d'Arles

SERVICE MÉDICAL

SUR RAPHÈLE

Médecins :

Dr ANNETIN

10 rue des Santons
06 08 69 80 98

Dr RIVIERE

16 route de la Crau
04 90 98 02 68

Cabinet d'infirmières :

Mmes E. BILLONG, A. CARTAGENA et C. TRISTANT

Cabinet ouvert 10 rue des Santons de 8h00 à 8h30 sur rendez-vous du lundi au samedi selon besoins.

Prise de rendez-vous possible au cabinet l'après-midi.

Soins assurés à domicile sur Raphèle, Moulès et environs.

Permanence téléphonique tous les jours, W.E.

et jours fériés : **04 90 98 32 57**

Physiothérapeute - Kinésithérapeute :

M. Andréa MASSARIELLO

55 route de la Crau

RDV ☎ 04.90.54.48.51

SUR MOULÈS

Médecin :

Dr QUENEE

13 rue d'Argençon
04 90 98 05 85

Cabinet d'infirmières :

Mmes M.P. ADJAMI et F. ROIGNANT

Permanence téléphonique :
04 90 98 47 97

ACCM - Info Collecte

(Communauté d'Agglomération Crau Camargue Montagnette)

04 84 76 94 00

MÉDIABUS : ce service itinérant de la Médiathèque d'Arles reprend ses tournées.

A Raphèle : place des Micocouliers, de 10h à 12h, les mardis 5/11 et 3/12/2024

A Moulès : place de la Mairie, de 14h à 15h30, les mercredis 9/10, 20/11 et 18/12/2024

Utiles

et Pratiques

MAIRIE DE RAPHÈLE

04 90 49 47 27

Ouverte au public
de lundi au vendredi
de 8h30 à 12h15
et de 13h30 à 16h00

Monsieur Gérard QUAIX
Adjoint délégué pour Raphèle
le MARDI matin sur RDV

C.C.A.S. (Centre Communal d'Actions Sociales)

Sur RDV - 11 rue Parmentier - 13200 ARLES
Renseignements au **04 90 18 46 80**

C.A.S. (Centre d'Activités Sportives)

Centre Jean VILAR - RAPHELE
Pendant les vacances de 14h00 à 17h00
sauf vacances de Noël (fermeture)

ASSISTANTE SOCIALE

ESPA - Maison de la Solidarité (Ex DDISS)

Sur RDV - 4 rue de la Paix - 13200 ARLES

☎ : **04 13 31 78 63**

M.S.A. (Mutualité Sociale Agricole)

Agence de la CPAM - Avenue des Alyscamps -
13200 ARLES - ☎ : **04 94 60 38 38**

LES ATELIERS DU C.I.V.

Couture : tous les lundis de 13h30 à 16h30 - Salle Gérard Philippe

Informatique : tous les mardis de 14h à 17h - Centre Jean Vilar

Peinture : tous les mardis de 14h à 17h - Salle Maggie Carlevan - contact : Huguette 06 62 10 12 91 ou Josette 06 23 58 62 41

Lecture : le 2^{ème} mercredi de chaque mois de 9h30 à 11h30 - Salle des Sociétés (à côté de la salle G. Philippe)

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE



Cette année, la pause estivale fut ponctuée d'évènements remarquables avec des journées chargées d'Histoire et d'émotions pour les commémorations des 80 ans du débarquement et de la libération en Provence ; et la merveilleuse parenthèse enchantée que nous ont offert tous les athlètes des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Ces moments de communion nationale sont précieux.



La commission Communication vous propose des articles en relation avec cette actualité d'exception.

Ainsi, vous découvrirez que René Blanc n'est pas seulement une place dans Vert Pré II et que les symboles des J.O. ne sont pas tous connus.

Elle a également choisi de mettre en lumière un personnage clé du village : le facteur.

Après un été intense, la rentrée des loulous raphélois s'est bien passée. Les trois écoles de Raphèle accueillent 420 enfants cette année ; ce nombre est quasi le même depuis 50 ans. Nous leur souhaitons une excellente année scolaire riche d'apprentissages et de camaraderie.

Les associations raphéloises ont elles aussi repris leurs activités respectives. Nous avons la chance d'avoir un tissu associatif riche et varié avec des bénévoles toujours aussi investis.

Seul le sport est en souffrance, l'offre étant restreinte, faute de structures adaptées. Ce vide favorise la fuite des différents adeptes vers d'autres communes comme Saint-Martin-de-Crau et c'est regrettable. Un courrier adressé à M. Le Maire a fait état de cette situation (voir Martelière N° 124) ; nous sommes dans l'attente d'un retour.

La commission Animation est au travail depuis plusieurs semaines sous l'égide de Marie-Jo et

Henri Bernabeu pour préparer l'incontournable Marché de Noël. Cette animation est la plus agréable et la plus magique à organiser mais c'est aussi la plus lourde en termes de contraintes administratives, de logistique et de responsabilités. Elle demande un travail considérable à tous les bénévoles du C.I.V. et plus particulièrement à ceux de l'Animation : avant, pendant et après cet entracte enchanteur.

La réussite de cette organisation millimétrée dépend également du travail concerté avec tous les services municipaux concernés.

Il aura lieu les 16 et 17 novembre prochain au gymnase Marcel Cerdan. Nous serons ravis de vous accueillir pour son inauguration le vendredi 15 novembre.



La commission Urbanisme, sur le qui-vive depuis l'annonce d'un nouveau projet immobilier sur Raphèle, a été reçue par M. le Maire, Patrick De Carolis, le 11 juillet dernier. En présence de l'Elue à l'Urbanisme, Mme Sophie Aspard et de M. Gérard Quaix, nous lui avons remis la pétition que nous avons diffusée en mai et qui a rassemblé 1262 signatures sur les 2729 électeurs inscrits raphélois. Nous nous sommes ainsi acquittés de notre mission de relais entre le village et les autorités compétentes. Vous trouverez les retours de ce chaleureux entretien ci-après.

Pour compléter notre rôle de relais mais dans l'autre sens, nous avons rencontré M. Gérard Quaix qui nous a déroulé les travaux et aménagements réalisés pendant l'été et annoncé d'autres réalisations à venir ; le détail de cet entretien ci-après.

Bonne lecture.

Christine Moschini

LE POINT SUR L'URBANISME ET LE VILLAGE

Pour restituer la pétition au sujet du projet immobilier chemin du Vieux Village, le CIV a été reçu par M. le Maire le 11 juillet dernier. Sa réponse a été sans équivoque et a donné lieu à une parution Facebook tout aussi claire que vous trouverez ci-après.

Nous remercions vivement M. le Maire, Patrick De Carolis, ainsi que les élus en charge de ce dossier (Mme Sophie Aspod et M. Gérard Quaix) pour leur accueil et le vif intérêt à l'égard de Raphèle dont ils ont fait preuve lors de ce rendez-vous. Tous se sont engagés à revenir vers nous en cas d'évolution de la situation.

Fidèle à notre engagement de retour, nous reviendrons vers vous pour partager cette communication.



Patrick de Carolis

12 juillet · 🌐



💬 RENCONTRE ENRICHISSANTE AVEC LE CIV DE RAPHELE

Très heureux d'avoir rencontré le **CIV Raphèle Avenir**, en la présence de Mesdames Christine Moschini et Huguette Nicod, et mes élus **Gérard Quaix** et Sophie Aspod.

Un sujet prioritaire a été évoqué : celui d'un éventuel projet immobilier au niveau du Chemin du Village, porté sur un terrain privé par un particulier et un promoteur.

XX Comme j'ai pu l'expliquer : je n'étais pas favorable à un tel projet qui ne correspond pas à la vision urbanistique que je me fais du village de Raphèle.

En conséquence, face à la position de la municipalité, le promoteur a renoncé à déposer le permis de construire. J'en suis satisfait.

J'ai donc tenu à rassurer le CIV de Raphèle, en leur disant qu'il n'y a à ce jour aucun projet immobilier prévu sur cette parcelle.

Aux côtés de mon adjoint en charge de Raphèle, Gérard Quaix, la priorité demeure la réparation du village.

Depuis 2020, nous mettons les moyens sur ce village qui me tient à cœur :

- ➔ 24 opérations de voirie pour 2,5 millions d'€, dont la dernière en date avec le chemin de Bellombre.
- ➔ Réfection d'un cour de tennis.
- ➔ Création d'un city stade.
- ➔ Aménagement d'une aire de jeux au square Lanfranchi.
- ➔ Mise en conformité de la déchetterie.
- ➔ Nombreux travaux dans les écoles.

Source : Facebook - publication sur la page de Patrick de Carolis du 12.07.2024



ENTRETIEN AVEC L'ÉLU DU VILLAGE

Le CIV a été reçu le 16 septembre par M. Quaix pour faire un point sur les réalisations de cet été et pour répondre aux questions et aux préoccupations que vous nous faites remonter. Un décalage entre cet entretien et la parution de *La Martelière* peut engendrer des informations obsolètes. Merci pour votre compréhension.

CIV : Une grosse inquiétude, pour ne pas dire une incompréhension totale, porte sur le marché hebdomadaire du mardi matin qui se réduit à peau de chagrin ; pourquoi refuser de nouveaux commerçants ambulants ?

GQ : Cette baisse d'activité sur les marchés n'est pas une spécificité raphéloise ; tous les marchés accusent une baisse de fréquentation. Certains marchands ont déserté Raphèle, faute de clients (notamment le poissonnier). Le jour n'est peut-être pas bon, et j'ai fait le choix de ne pas porter tort aux commerces existants. Cela dit je suis preneur d'un nouveau fromager.

CIV : C'est plus que regrettable car toutes les villes ont des commerces sédentaires et des marchés hebdomadaires. Les deux peuvent parfois même se compléter sans compter qu'un marché fourni attirerait plus de monde, ce qui pourrait profiter à tous. Modifier la date et le déplacer au mercredi matin (par exemple) permettrait peut-être aux mamans ou nounous d'en profiter (les enfants n'ayant pas école) mais c'est aussi prendre le risque de perdre nos commerçants engagés sur d'autres marchés. Avant d'en arriver là, accepter d'autres marchands ambulants pour l'étoffer en prenant soin de les sélectionner pour préserver l'existant serait très apprécié.

CIV : Le 11 juillet, nous avons été reçus en Mairie d'Arles au sujet du projet immobilier chemin du Vieux Village, où en est-on aujourd'hui ?

GQ : Le projet est bloqué depuis le 30 mai 2024 ; il n'y a absolument rien de plus à ce jour.

CIV : Et pour les intégrations des lotissements terminés ?

GQ : Je souhaite une intégration rapide du lotissement « Cartier » car il est traversant. Elle interviendra dès que toutes les parcelles seront vendues. Pour les autres, il n'y aura pas d'intégration mairie tant que les travaux de mise en conformité ne seront pas effectués par les lotisseurs. A ce jour, seul le lotissement « Le Clos des Paluns » réalise ces travaux (reprise de voirie et réduction des racines, entre autres) ; nous les suivons une fois par semaine ; s'ils correspondent à nos exigences, il sera intégré à leur issue.



Pour « Villebois », le sujet ne se pose pas encore car il

reste des parcelles à vendre (entre 4 et 6).

CIV : Le panneau de vente de terrain constructible visible en descendant le pont du diable vert a alerté bon nombre de personnes, de quoi s'agit-il ?

GQ : Il concerne les parcelles qui restent à acquérir dans les lotissements « Villebois » et « Cartier ». La tranche II du lotissement de Belombre est toujours bloquée à ce jour.

CIV : L'église suscite quelques interrogations : la croix est toujours absente, sera-t-elle bientôt installée ? La réfection des marches est-elle terminée ? Le choc visuel des marches avec l'édifice nous autorise à nous poser la question. Pourquoi n'y a-t-il plus aucun entretien derrière l'église depuis la mise en place de barrières de protection ? La prolifération de mauvaises herbes et de ronces laisse un vilain sentiment d'abandon.



GQ : La croix sera réinstallée en octobre (coût 75.000 €). Pour les marches, je conviens que ce n'est pas une réussite ; je me renseigne auprès des « Amis de Saint-Genès », car à ce jour, je ne sais pas qui a réalisé les travaux. Pour l'entretien derrière les barrières, il est difficile de les installer pour prévenir d'un danger et dans le même temps de demander aux agents d'intervenir au-delà.

CIV : Dans le centre du village, il y a deux plaques détériorées, potentiellement dangereuses, une à l'angle de la route de Fontvieille régulièrement descellée, et la seconde (de la compétence de la SAUR) juste à côté du Monument aux Morts ; est-il possible d'intervenir ? Et/ou de demander à la SAUR de le faire ?



GQ : La réalisation d'aménagements de voirie sur la route de Fontvieille prévue en octobre solutionnera le danger de la plaque descellée. En effet, il est prévu de buser le fossé côté vétérinaire et de couper le virage à droite au niveau du feu rouge pour permettre aux camions de tourner plus aisément et ainsi d'éviter de rouler sur cette plaque.

CIV : Lors de ces aménagements sur la route de Fontvieille, comme lors du busage du fossé en face de l'école A. Daudet, il serait judicieux de reculer le passage



piéton qui se trouve trop près de l'intersection entre la rue Fernand Léger et la route de Fontvieille, près de la cantine. Cette anomalie, déjà signalée, est très dangereuse d'autant plus qu'il n'y a pas de STOP au sortir de la rue Fernand Léger mais uniquement un laissez-passer.

Nous réitérons notre demande au sujet de

la sortie des enfants sur la départementale, qui se fait en traversant un espace réservé aux Services Techniques de la Mairie, avec potentiellement des outils ou du matériel stockés dangereux. Cette sortie, aménagée pendant le COVID, ne se justifie plus aujourd'hui. Ne peut-on pas la supprimer et utiliser les deux sorties d'école habituelles, aujourd'hui davantage sécurisées ?

Au sujet de l'école A. Daudet, de menus travaux, peu coûteux, pourraient nettement améliorer l'image de cette école. Ainsi, un coup de peinture sur le mur extérieur, le portail et la porte de la cantine serait du plus bel effet.



GQ : J'interviendrai au moment des travaux pour le passage piéton et je me rapproche de la Directrice pour évoquer la troisième sortie. Effectivement, ces travaux pourraient être envisagés, d'autant plus qu'ils pourraient être réalisés par notre équipe ; j'en prends note.

CIV : L'emplacement des nouveaux containers à verre, juste devant l'EHPA interroge beaucoup ; les nuisances en termes de bruits et le potentiel danger du verre brisé tout autour sont indéniables.

GQ : Ils ont toujours été là ! Je reconnais qu'aujourd'hui, tout neufs, donc plus visibles et devant une façade qui vient d'être refaite, l'endroit n'est peut-être pas idéal. Cependant, il faut suffisamment de place pour stationner et permettre au camion de manœuvrer.

CIV : Dans ce cas, peut-être envisager de les déplacer lorsque l'extension de la déchetterie aura lieu.

GQ : Oui pourquoi pas, je le note.

CIV : Au sujet de la déchetterie, en attendant son extension prévue par les services de l'ACCM, elle a bénéficié d'aménagements, pour un coût de 172.000 €, qui améliorent considérablement son utilisation, aussi bien pour les usagers que pour les agents ; c'est une indéniable réussite. Seul bémol qui revient très souvent :

les garde-corps de sécurité sont bien trop hauts, notamment pour les personnes âgées et celles mesurant moins d'1m60.



AVANT



APRES

GQ : L'état de la déchetterie ne pouvait pas attendre les travaux d'extension ; elle devenait dangereuse avec des blocs de bétons qui menaçaient de tomber. Ces aménagements sont donc intervenus malgré la planification de travaux plus importants. L'accès est facilité et canalisé et les conflits qui devenaient récurrents n'ont plus lieu d'être. En ce qui concerne les garde-corps, il s'agit de hauteurs réglementaires qui sont imposées à l'ACCM.

CIV : Les personnes concernées par cette gêne devront compter sur la bienveillance des agents qui, n'en doutons pas, pourront donner main forte.

CIV : La place des Micocouliers est très fréquentée et il y a un manque flagrant de poubelles ; sont-elles prévues ?

GQ : Elles sont là et prévues, pour tout le village du reste. Elles ne demandent qu'à être installées. Je l'ai demandé à de nombreuses reprises au Responsable Technique, malheureusement sans succès.



CIV :

CIV : La réalisation de l'entrée du village est annoncée de Martelière en Martelière depuis des mois, pour ne pas dire des années ; avons-nous une chance de voir ces aménagements ?

GQ : Je suis moi-même toujours dans l'attente de ces travaux qui modifieraient l'image du village, aujourd'hui tellement abîmée. Le dossier est en bonne voie mais je ne m'avancerai plus à vous donner une date systématiquement repoussée. Je peux, malheureusement, vous annoncer que tous les platanes coté « Azur Matériaux » seront coupés prochainement, pour cause de maladie. Encore un coup dur pour cette portion de route. Cependant une précision qui concerne tous les arbres coupés du village, ils seront remplacés petit à petit ; nous hésitons sur les essences à sélectionner mais il n'y aura plus de platanes.

CIV : Dans ce cas, peut-être serait-il judicieux de buser le fossé et de prévoir la piste cyclable, initialement envisagée côté église, de ce côté de la route.

GQ : Oui pourquoi pas, je retiens cette suggestion.

CIV : Le city stade a fait le bonheur de bon nombre de Raphélois petits et grands tout l'été. Il semblerait cependant que l'arrivée, à une certaine heure, d'occupants plus envahissants, les ferait fuir.

GQ : Effectivement il y a des personnes (pas toutes du village) qui investissent ce lieu ainsi que la place des Micocouliers, et sont à l'origine de pas mal de nuisances, comme le bruit par exemple. La Gendarmerie les rencontre régulièrement et fait preuve de beaucoup de pédagogie pour tenter de les raisonner. C'est visiblement peine perdue ! Le temps de la pédagogie est peut-être révolu ; et envisager des interventions plus répressives serait plus adapté à une situation qui n'évolue pas dans le bon sens.



CIV : Une révision du PLU nous a été annoncée ainsi, qu'en parallèle, une étude spécifique pour Raphèle, où en sommes-nous ?

GQ : Nous avons eu une réunion de présentation du PLU en juin dernier, ça suit son cours ; il faudra du temps ! Quant à l'étude pour Raphèle, reste l'épineux problème de son financement.

CIV : *Peut-être aurait-il fallu s'assurer du financement avant de l'annoncer par deux fois, une fois en Conseil de Village et une fois en réunion publique à Pont de Crau. Immense est notre déception d'autant que cette étude aurait permis (selon vos dires) une pause dans d'éventuels projets immobiliers, tout ce dont Raphèle a besoin.*

Les annonces de M. Quaix :

- La route de Belombre est terminée. Il manque à installer les potelets à chaque entrée de la piste

cyclable. Cette piste doit être entretenue par la Mairie.

- Le chemin Manuel Moles est en sens unique, du lotissement vers la route de Belombre, car la sortie sur la rue Honoré Daumier était trop dangereuse.
- Le city stade est opérationnel et largement utilisé. Son inauguration aura lieu le 1er octobre à 16h30.
- Les trottoirs de la rue Honoré Daumier seront repris en bi-couche.
- Il y a un énorme problème de stationnement à l'intérieur du lotissement Vert Pré II, rue Daumier, avenue de Provence, rue Matisse jusqu'à la route de Belombre. La visite de M. Faure (Service Technique) est attendue pour trouver des solutions. Pour préparer cette visite, je convie le CIV à m'accompagner pour faire un état des lieux.
CIV : *M. Christian Matteoli représentera le CIV.*
- Les écoles ont bénéficié d'aménagements pendant l'été, ainsi l'école A. Daudet a été dotée d'un passage pour les personnes à mobilité réduite (PMR) et de toilettes dans la salle des maîtres. A l'école maternelle, des rideaux électriques ont été installés ; et à Louis Pergaud, les toilettes ont été réparés, de nouveaux bancs ont été installés dans la cour, et des gouttières ont été mises en place.
- Le Fraternalibus a repris en septembre et fonctionne bien.
- La salle Gérard Philippe peut être louée aux particuliers à condition qu'elle soit disponible. La priorité reste la Mairie et les associations. Si besoin, n'hésitez pas à vous rapprocher de la Mairie Annexe.
- Un nouveau kinésithérapeute devrait s'installer derrière le lotissement « Cartier » en novembre.

Nous remercions vivement M. Quaix pour son accueil, sa disponibilité et la qualité de nos échanges.

Le CIV a détaché quelques membres pour superviser le dossier épineux du désert médical à Raphèle. Ci-après le compte-rendu de leur rencontre avec Mme Paule Birot-Valon le 9 septembre dernier :

Trois représentants du C.I.V. de la commission Santé ont rencontré Mme Paule Birot-Valon, adjointe au Maire, en charge de la lutte contre les déserts médicaux.

Nous avons attiré l'attention sur notre village qui voit sa population d'une part s'agrandir et d'autre part vieillir.

Déjà en avril 2022, nous avons consacré un numéro spécial de *La Martelière* (N°115) -« Raphèle, futur désert médical ? »- ; et le 13.05.2023, *La Provence* a fait paraître un article -« Arles face au casse-tête des déserts médicaux »-, rédigé par Nicolas Barbaroux.

Le problème reste entier. Depuis, aucun médecin, aucun dentiste ou aucun orthophoniste n'est arrivé à Raphèle !

Mme Paule Birot-Valon nous a confirmé tout mettre en œuvre pour dénicher les perles rares ! Il est vrai que la Mairie se démène en participant aux différents événements qui se déroulent en PACA...

Le 13 septembre, au forum de l'installation à la Faculté de Médecine à Marseille, la Ville aux côtés de l'Hôpital et de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) a vanté la douceur de vivre en Provence sans omettre le Contrat Local de Santé Attractivité qui offre une prime d'installation pouvant aller jusqu'à 50.000€ au nouveau venu. De nombreux courriers ont également été envoyés aux différents doyens de Facultés, aux différents Conseils de l'Ordre, aux différentes associations d'étudiants, le tout sans réponse à ce jour !

Le problème reste entier mais nous ne baissons pas les bras ! Raphélois, Raphéloises, mobilisez-vous si vous connaissez des étudiants ou des personnes susceptibles de s'installer...

RENÉ BLANC, RÉSISTANT

Il y a 80 ans... -1944- rime avec débarquements, Libération de la France et Victoire. Des plages de Normandie aux maquis savoyards des Glières et du Vercors, en passant par la Provence, des hommes et femmes de la Résistance aux destins extraordinaires, souvent tragiques, œuvrent dans l'ombre, refusant la défaite et la soumission à l'Allemagne. Ces hommes et femmes aident à l'effort de guerre (sabotages, renseignements, rapatriement des combattants -aviateurs par exemple-), protègent les proscrits (communistes, Juifs, réfractaires) tout en formant l'opinion publique par la presse clandestine ou la diffusion de tracts... Certains d'entre eux, prévoient, la victoire acquise, de prendre le pouvoir et de procéder à de profondes réformes. C'est dans ce contexte qu'Arles se libère les 22, 23 et 24 août 1944 !

A l'annonce du débarquement allié sur les côtes varoises le 15 août, le Comité Local de Libération (CLL) désigne une commission militaire pour préparer la libération. Dirigée par Julien Chavoutier, celle-ci se réunit le 18 août à la villa Lascol, chez Henri Morand à Pont-de-Crau. L'insurrection est décidée. Elle débute le 22 août. Les Forces Françaises Intérieures (FFI) de Raphèle, sous les ordres de René Blanc, commencent leurs manœuvres de harcèlement du côté du château de Barbegal, où se situe l'état-major allemand. Tandis que les résistants occupent l'usine Sud Electrique à Pont-de-Crau pour éviter sa destruction, les combats éclatent à Arles : les FFI prennent la Mairie, la Sous-Préfecture, et la Kommandantur (Hôtel Jules-César) ; ils libèrent la caserne Calvin, où des prisonniers étaient retenus en otage alors que le bâtiment était miné. A la tombée de la nuit, les FFI organisent la défense de la ville. Le lendemain -23 août-, les Allemands attaquent par l'avenue de Montmajour (actuelle avenue Stalingrad) et les combats s'engagent place Lamartine, où des barricades sont érigées. La population se réfugie dans les cryptoportiques. Les FFI sont à pied d'œuvre et, malgré la faiblesse de leur armement, la ligne de défense ne cède pas. En fin d'après-midi, un détachement de Port-Saint-Louis-du-Rhône arrive en renfort. L'ennemi bat en retraite, emmenant vingt otages. Julien Chavoutier envoie un ultimatum : « Pour un otage malmené, je ferai fusiller dix prisonniers. ». Les otages sont libérés. Le 24 août, c'est dans une ville en liesse que l'avant-garde américaine arrive à Arles, précédant les unités françaises.



Inlassable passeur de mémoire, Georges CARLEVAN, ancien Président de l'association du musée de la Résistance et de la Déportation d'Arles et du Pays d'Arles, a transcrit divers récits que René BLANC, résistant raphélois, a faits à Pierre Pouly, chef des FFI de l'arrondissement d'Arles et Salon. Nous remercions vivement M. CARLEVAN de nous avoir restitué un de ces récits.

LE SAUVETAGE DU PARACHUTISTE MARCEL RIBLET (récit de René Blanc)

Le 2 avril 1942, une animation inaccoutumée règne dans notre petit village de Raphèle. Un peu partout, des groupes se forment ; les discussions vont grand train car le bruit court que des parachutistes ont atterri la nuit précédente dans les environs du bois de Lespinaud, près de l'étang de Meyrannes.



Il paraît que l'un d'eux, grièvement blessé, erre dans les environs. Les gendarmes, la Police Spéciale, la Légion de Pétain sont mobilisés ; la chasse à l'homme bat son plein.

Mon ami Jean Deleuze, qui écoute avec moi, me regarde. Je comprends ce qu'il y a dans ce regard. Nos yeux expriment le même sentiment : « Comment faire pour retrouver le blessé ? Quelle joie ce serait pour nous de le secourir ! ».

Nous sommes en effet de ceux qui ont dit « NON ! » dès le premier jour. Nous avons déjà

effectué un an de travail clandestin.

Vingt-deux de nos camarades sont tombés dans les griffes de la Milice de Darnan. Mais nous avons foi en l'avenir. Nous savons qu'il faudra lutter encore, lutter toujours.

3 avril : le parachutiste fait les frais de toutes les conversations du village. Les uns ont l'air enchanté ; les autres ont le visage cramoisi de colère. Certains disent qu'il a été capturé et se trouve à l'Hôpital d'Arles, avec un bras cassé.

Il est 18 heures. Yvon, un camarade sûr, qui me relève dans mon travail, me dit de la part de Jean Deleuze qu'il sait où se trouve le parachutiste. Jean demande que j'aille immédiatement le voir.

Je sens mon cœur battre. Ça devient passionnant. J'enfourche mon vélo et appuie fort sur les pédales.

J'arrive à Raphèle. Je retrouve Jean qui m'attend impatiemment. Je suis pressé de savoir. Je le questionne :

- Comment as-tu fait pour le trouver ?
- C'est simple ! répond-il. Nous étions quelques camarades ; inutile de te dire de quoi nous parlions. Comme je disais : « Ce n'est pas

malheureux de ne rien pouvoir faire pour ce pauvre diable ! ».

A ce moment, Etienne Freynet me dit, en me tirant à l'écart :

- Si je te disais où il se trouve, que ferais-tu ?
- Tu parles, je lui réponds, nous avons l'intention de le sortir d'affaire.

Etienne m'emmène alors vers sa maisonnette, au bord des marais, à 100 mètres de la gare et il me dit :

- Tu vois le petit bosquet à 50 mètres environ ? Il est là...

C'est ainsi qu'avec toutes les précautions voulues, nous nous approchons et nous découvrons le blessé... C'est bien un Français !

Etienne l'a hébergé pendant la nuit dans sa maisonnette. Au petit jour, il l'a reconduit dans cette cachette. Je lui dis de ne pas s'en faire, que nous allons le tirer d'affaire. Dans quel état est-il ? Pas beau à voir !

Comment a-t-il pris contact avec Etienne ? Justement, Etienne, qui arrive, me raconte l'histoire : « Cette nuit, j'ai entendu frapper à la porte. Par prudence, je regarde à la fenêtre ; j'aperçois un homme en bas. Je lui demande qui il est. Il me répond : « Je suis un automobiliste. J'ai eu un accident. Je demande des soins et à boire. ». Comme j'hésite à aller ouvrir, il me crie : « Je suis un parachutiste. Je suis gaulliste. Je n'en peux plus ! ». Je sens dans cet appel le désespoir d'un homme traqué, à bout de force. Alors, je lui réponds : « Tu ne pouvais pas le dire avant ! ». Je descends vite ouvrir. Ma femme fait chauffer du lait. Nous allongeons le blessé sur le divan ; il ne tient plus sur ses jambes ! Mais avant que le jour se lève, je lui fais comprendre la nécessité de ne pas rester ici car la Police va sûrement rôder tout le jour. Une perquisition est toujours possible. Alors, je l'ai porté là. J'ai « eu chaud ». Tout le jour, la Police est passée à 50 mètres de lui... Heureusement qu'ils n'avaient pas de chien !... ».

Il faut enlever le blessé de là, l'emmener quelque part et lui donner des soins.

- Comment allez-vous y prendre ? demande Etienne.

Je lui réponds que j'ai mon plan, que je pense me servir de ma grande remorque à vélo, avec une bâche et quelques fagots de bois. Nous avons tout ce qu'il faut ; Etienne fournira les fagots.

Nous prenons rendez-vous pour le soir. Etienne se tiendra à la fenêtre. Si le terrain est libre, il fera le signal convenu.

A l'heure dite, nous arrivons à l'endroit avec Jean. En passant dans le village, nous avons vu les gendarmes au bistrot de la Véranda, mais nous avons une foi inébranlable ; nous réussissons !

Il fait nuit noire. Le ciel est chargé de gros nuages. Une pluie fine commence à tomber, cela aidera la chance ; rien de suspect, tout va bien...

Etienne est à son poste. On entend que le

croassement des crapauds. Nous avançons à tâtons dans les marais. Jean m'arrête et me dit : « Nous ne sommes pas bien loin ! ». En effet, encore un pas et j'ai l'impression d'avoir marché sur un corps.

Je serre le bras de Jean. Une crainte m'assaille, s'il était mort !

Nous nous baissions. Jean, à voix basse, lance un « Ça va ? ». « Ça va ! » répond une voix qui semble sortir de terre.

Nous saisissons notre « fardeau » et le transportons jusqu'à la remorque. Nous l'enroulons dans la bâche avec précaution ; nous sentons bien que notre homme fait des efforts pour ne pas gémir.

Six fagots de bois dessus, et le chargement est complet. Les pieds dépassent un peu, mais il fait nuit. Il pleut toujours.

Jean part devant pour éclairer le terrain. S'il y a danger, il me prévient par un signal convenu. A mon tour, je recommande à mon « client » de serrer les dents et de ne pas gémir.

- Un mauvais bout de chemin, après ce sera le goudron !

- Tu peux y aller, me dit-il de son sarcophage.

J'enfourche mon vélo et, en avant ! Une petite émotion dans le village : je croise une bicyclette. Mon cœur bat fort...

Enfin, nous arrivons vers la maison de Jean, pas d'importun ! Jean me fait signe d'avancer. Je demande à mon « client » si ça va.

- Ça va ! me dit-il.

- Nous arrivons, lui dis-je à travers les fagots.

Nous rentrons dans la maison, toutes lumières éteintes ; nous fermons la porte et nous allumons.

Nous tenons notre homme chacun par un bras. Lui, très ému, nous serre fortement et nous remercie chaleureusement. Nous lui répondons que c'est tout naturel et que nous n'avons fait que notre devoir !

Ses yeux sont rouges, une arcade ouverte, une balafre à la joue ; sa cravate, sa veste, son pantalon sont tachés de sang. Ses deux chevilles foulées font disparaître le contrefort de ses chaussures, tellement elles sont enflées. De plus, trois vertèbres sont touchées. Voilà les conditions dans lesquelles notre homme s'est trainé de buisson en buisson, de marais en marais, pendant 48 heures pour accomplir un trajet de deux kilomètres !...

C'est ainsi que nous avons fait la connaissance de Marcel Riblet, agent du B.C.R.A., parachuté dans les environs de Raphèle dans la nuit du 1^{er} au 2 avril 1942. Il arrivait directement de Londres !

Nous sommes émus... Un Français combattant qui nous tombe du ciel ! C'est la première fois que cela nous arrive !...

ENTRETIEN AVEC DANIEL RIOCHE, PATRON DU MAGASIN UTILE DE RAPHÈLE-LES-ARLES



Le magasin Utile de Raphèle-les-Arles fait partie de la Coopérative U Proximité France. Cette coopérative est affiliée au groupement Coopératif Système U, 4ème groupe français de distribution alimentaire à vocation généraliste détenant également les enseignes : Hyper U et Super U.

La Coopérative U Proximité France est un groupement de commerçants indépendants, qui fournit à ses associés une logistique d'approvisionnement et des prix négociés en gros. Mais elle laisse à ses associés la liberté de s'approvisionner auprès des producteurs locaux.

Elle regroupe les marques Utile et U express qui proposent principalement une offre en libre-service, sur des surfaces comprises entre 150 m² à 999 m².

Ces magasins valorisent les produits frais et les services de proximité dans de petites communes ou dans des quartiers.

Actuellement U Proximité France comprend 380 magasins, mais elle s'attend à en avoir 700 d'ici un an et demi. Elle couvre principalement le sud et l'est de la France et dispose d'un grand entrepôt à Entraigues sur la Sorgue (84) et nouvellement d'un entrepôt aux environs de Macon.

Le fonctionnement en coopérative permet d'obtenir une unité et une cohérence dans les produits disponibles dans chaque point de vente, et de se rapprocher des tarifs de la grande distribution. C'est aussi la coopérative qui décide des opérations « prix coûtants », « prix mini », ce qui représente environ les 300 références les plus vendues, et qui accompagne ces actions de messages publicitaires télé, radio ou journaux.

Daniel Rioche est arrivé à Raphèle en 2017. Après avoir repris la supérette, en difficultés financières, qui se situait au centre du village, il a rapidement, en 2018, mis en œuvre la construction du magasin Utile actuel, qui propose environ 12.000 références.

Emilie Meynaud qui travaillait dans la superette depuis plusieurs années a suivi Daniel Rioche dans le nouveau magasin. Elle est aujourd'hui responsable du magasin.

La clientèle du magasin est issue de Raphèle, mais aussi de Moulès, Mas Thibert et Pont de Crau, sans compter les nombreux touristes qui fréquentent les chambres d'hôtes et les mas de la commune.

Toutes les tranches d'âge constituent cette clientèle ; et si au départ, l'activité était plus importante le matin, elle est maintenant plus soutenue en fin d'après-midi, ce qui laisse supposer que les gens viennent après le travail.

Au magasin Utile de Raphèle, il est possible de se faire livrer les courses gratuitement, à condition que le

montant dépasse 50 euros. La commande peut se faire par téléphone, ou sur le site « Mes Achats Utile ». C'est un service qui fonctionne tous les jours et qui intéresse beaucoup les personnes âgées.

Pour les produits frais, il s'approvisionne en priorité chez les producteurs de Raphèle et des environs proches, en fruits et légumes, en viande (taureau de la Manade des Baumelles, bœuf Aubrac d'Eyguières...), huile d'olive de La Cravenco, gâteaux, miel, produits Jean Martin, vins et bière issus d'une vingtaine de producteurs...

A Raphèle-les-Arles, le magasin Utile emploie 16 personnes en équivalent temps plein, soit 10 employés effectivement à temps plein et des employés à temps partiel (notamment de nombreux étudiants), des jeunes en formation (CAP, Bac pro...), des stagiaires. Daniel Rioche n'hésite pas à tendre la main à la jeunesse qui veut se former.

Même si le groupement facilite les choses, diriger un magasin Utile demande de nombreuses compétences et énormément de travail administratif, sans compter la gestion des stocks qui est fondamentale, pour satisfaire la clientèle.

Comme tous les commerces, le magasin Utile de Raphèle est confronté à l'augmentation des charges, même s'il a pu bénéficier, grâce au groupement, d'achats groupés. Ainsi il a dû faire face récemment à une augmentation du coût de l'électricité de 17.000 euros sur l'année.

Par ailleurs, si Daniel Rioche peut se féliciter du dynamisme de son commerce, il ne s'en satisfait pas totalement. En effet, il souhaiterait vraiment pouvoir l'agrandir et proposer une offre élargie, avec notamment une station-service ; souhait qu'il n'est pas à même de réaliser faute de disponibilité d'un terrain.

De plus, il a récemment cédé le fonds de commerce de la supérette acquise à ses débuts, au Super-Market, permettant ainsi d'offrir aux Raphélois, une disponibilité commerciale étendue.

A titre personnel, Daniel Rioche, Grenoblois d'origine, est père de deux grands enfants, dont l'un, Jean-Baptiste est salarié de l'entreprise. Jean-Baptiste est aussi bien connu pour sa participation à la manade des Chanoines et son implication dans le Club Taurin Raphélois.

« Etre associé U, c'est agir avec enthousiasme, volonté et réalisme pour assurer la satisfaction du client ainsi que la pérennité de son magasin. C'est aussi être responsable de son destin, de ses décisions, de sa gestion. » : ce message issu d'un site internet de la marque U s'applique parfaitement à Daniel Rioche, personnalité simple et très humaine qui a accepté de passer du temps avec nous, pour nous expliquer le fonctionnement de son entreprise et de son groupe, malgré les nombreuses tâches qui l'attendaient. Le C.I.V. le remercie sincèrement.

LES ASSOCIATIONS COMMUNIQUENT

LES ATELIERS DU C.I.V.



A vos aiguilles !...
Le Club Couture Tricot vous attend tous les **lundis** de **13h30 à 16h30** à la salle Gérard Philippe.

L'atelier Informatique vous accueille tous les **mardis** de **14h à 17h** - Centre Jean Vilar.



L'atelier Peinture se tient tous les **mardis** de **14h à 17h** - salle Maggie Carlevan.

L'atelier Lecture a lieu le **deuxième mercredi** de chaque mois de **9h30 à 11h30** à la **salle des Sociétés** (à côté de la salle G. Philippe).



Pour tous renseignements, rendez-leur visite !

Le Club du 3^{ème} âge, **ALBERT CHABROL**, a repris ses activités le **3 septembre**.



Les membres du Club se réunissent tous les **les mardis après-midi** à la salle Gérard Philippe. Au programme, **BELOTE** et **LOTO** (alternativement un mardi sur 2), de 13h30 env. à 17h30 env. De plus, 3 ou 4 fois par an, les membres du Club se retrouvent autour d'un repas convivial.

Si vous êtes intéressé(e) ou pour tout renseignement, appelez **Mme KIECKEN** au **06 81 16 74 82** (en cas d'absence, laissez un message sur le répondeur).



L'association **Passion Sévillane** vous accueille de nouveau avec plaisir depuis le **1er octobre** - salle Maggie Carlevan.

Au programme, le **mardi** de **18h30 à 20h** : chorale espagnole « Flores de Sal » (sévillanes, rumbas, villancicos et messes sévillanes, le tout accompagné d'un guitariste).

Il y a encore de la place ! Nous cherchons des choristes ! Rejoignez-nous !

Mme BERNABEU 06.62.57.37.95

Arles Tanguedia

Vous propose

Cours de Tango Argentin

Tous les jeudis avec

Florian Megy

Débutants - 18h45 / Techniques

Femmes-Hommes - 20h /

Intermédiaires-Avancés - 21h15



1^{er} cours gratuit

Salle Polyvalente de Pont de Crau

<https://www.arles-tanguedia.org>

✉ : arlestanguedia@yahoo.fr

☎ Francis 06 21 88 84 54

**Raphèle - tous les 1ers dimanches du mois,
Bal Tango Argentin à la salle Gérard Philippe**



Reprend ses **ATELIERS** :

- apprentissage de la coiffe (contemporain, Louis Philippe, Napoléon III),
- plissage des fichus,
- montage des costumes (contemporain, Louis Philippe, Napoléon III),
- sans oublier l'atelier couture.

Des intervenants seront invités pour les différentes époques des rubans et des reconstitutions.

Les dates des divers ateliers ainsi que des interventions sont visibles sur le compte Facebook "Raphèle En Provence".

Que vous portiez ou non le Costume, rejoignez-nous et venez apprendre pour le plaisir ! Vous serez les bienvenus(es) !



Les **cours de danse contemporaine** et de **pilates** ont repris à Raphèle !

Cours d'essai gratuit !

Renseignements : 06.66.65.94.51 / art-singulier@outlook.fr / Facebook : Art

Singulier / artsingulier-danse.fr





- Soirée Halloween : le 31 octobre - salle G. Philippe
- Bourse aux Jouets : le 3 novembre - centre J. Vilar



COURSE AU PLAN
RAPHÈLE
 ARÈNES P. PLANTEVIN
1^{ER} ET 16 NOVEMBRE
14H00



Organisent une :
SOIRÉE BEAUJOLAIS
 AVEC
LOTO

Le Samedi 23 Novembre 2024

A la salle Gérard Philippe, à partir de 19 heures

Buvette et restauration rapide sur place

☎ Emilie 06.38.69.16.93

HARAS D'ANIBERT
 802 Rte des MARAIS
 13280 RAPHELE
 ☎ 06.81.33.73.60
harasdanibert@wanadoo.fr



Le haras dispose d'un manège couvert, de carrières, de paddocks de détente, et d'une piste de balade. Il vous propose **diverses activités avec ses poneys et chevaux : découverte, contact, jeux, soins, loisirs, sécurité, initiation, animation et concours.** Pendant les vacances scolaires, des stages sont proposés, et les cours continuent.

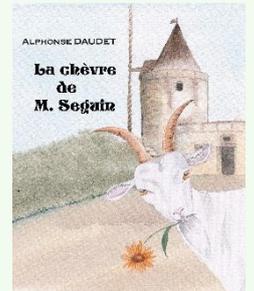


Nouveautés de la rentrée chez Verte Plume éditions :

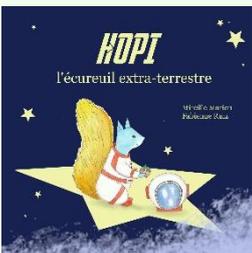
Tout d'abord, un incontournable :

La Chèvre de M. Seguin, d'Alphonse Daudet, album relié illustré à l'aquarelle par Fabienne Ruiz :

En fervente admiratrice (et spécialiste) d'Alphonse Daudet que je suis, je ne pouvais me permettre de passer à côté de cette histoire intemporelle. C'est en lui offrant un magnifique écrin aux couleurs douces que j'ai décidé de le publier pour Verte Plume dans une édition exclusive. En vente seulement sur notre site et nos stands ainsi qu'au Moulin de Daudet à Fontvieille, où il rencontre un vif succès. A noter : une brève introduction, une petite histoire avant l'histoire qui en explique le contexte...



Autre nouveau titre :



Hopi, l'Écureuil Extra-Terrestre, écrit par Mireille Marion et illustré à l'aquarelle par Fabienne Ruiz - Dès 5 ans :

Voilà une histoire originale, avec un écureuil tout bleu qui vient de l'espace. Sa planète, Noiset'land, est un peu malade... Hopi, l'écureuil bleu, a pour mission de trouver de la nourriture avant l'hiver qui approche. Il va donc de planète en planète, et cette fois, il arrive sur Terre où il fait la rencontre du jeune Nicolas, en vacances chez sa mamie Pelote. Nicolas accepte de l'aider, et bientôt, ils deviennent les meilleurs amis du monde. Mais Hopi cache aussi un bien joli secret... Un petit conte futuriste et écolo, dont la chute va en surprendre plus d'un !

Ces livres sont disponibles sur notre boutique en ligne : www.verteplumeeditions.com ; sur Amazon et Fnac ; ainsi qu'à la commande chez votre libraire habituel. Pour vos achats de livres, vous pouvez aussi nous joindre par mail verteplumeeditions@gmail.com, par tél. 06 30 02 78 65, ou passer nous voir à notre bureau de Raphèle au 17 rue Coupo-Santo.

Corine Matteoli Fanjas, Editrice Verte Plume Editions



Une nouvelle association à Raphèle !

L'association **LI FELEN DE RAFÉLO** est une association d'assistantes maternelles. Elle a pour mission de permettre :

- ◆ de regrouper des enfants dans un environnement propice au développement social, aux opportunités d'apprentissage enrichies par des activités collectives ;
- ◆ et aussi de contribuer à l'échange d'idées sur les meilleures pratiques pour le bien-être des enfants ;
- ◆ ainsi que d'accompagner les assistantes maternelles pour qu'elles ne restent pas chez elles.

Contacts : Delphine MOYA, Présidente : 06.95.53.52.82 / Aurélie MARIN, Secrétaire : 06.25.84.52.39



L'atelier Peinture du C.I.V. a repris ses activités depuis le mardi 1^{er} octobre.

Qu'est-ce que l'atelier Peinture du C.I.V. ?

Huguette, membre de l'atelier, nous en parle :

« Nous sommes un **groupe d'artistes peintres expérimentés ou amateurs**. Grâce aux conseils de Genny, artiste peintre confirmée, nous travaillons à la **peinture acrylique**, réalisant des œuvres communes ou des œuvres personnelles. Nous nous retrouvons **tous les mardis après-midi de 14h à 17h** (sauf pendant les vacances scolaires), à la **salle Maggie Carlevan à Raphèle-les-Arles** (ancien foyer Croizat), en toute convivialité. Si vous avez déjà une petite expérience dans la pratique de la peinture (peu importe la technique) ou du dessin, n'hésitez pas à venir nous rejoindre ! »

Pour tout renseignement, vous pouvez appeler Josette au 06.23.58.62.41 ou Huguette au 06.62.10.12.91.



Vous voulez vous sentir à l'aise avec l'informatique ? Rejoignez l'**atelier Informatique** !

Un animateur sera présent pour vous guider : photos, messagerie, bureautique, etc...

Tous les mardis de 14h à 17h – Centre Jean Vilar

QUELQUES INFOS À PARTAGER...



Le **Fraternibus** a repris ses actions dans le pays d'Arles ; son but : créer du lien, développer la convivialité mais aussi lutter contre la fracture numérique. Rencontrez les bénévoles et découvrez les services proposés par cet accueil mobile avec espace numérique : café gratuit, rencontre, accès internet, accompagnement informatique, aide aux démarches administratives...

Permanence à Raphèle, place des Micocouliers, un mardi sur deux (semaine paire), de 10h à 12h, les 15 et 29 octobre, 12 et 26 novembre et 10 décembre 2024

À Carine et Florian, repreneurs de :

LA CÔTE A L'OS

23 route de la Crau

Ouvert du mardi au samedi

de 8h30 à 12h30 et de 15h30 à 19h

ainsi que le dimanche de 8h30 à 12h30

Fermé le mercredi après-midi et le lundi

☎ 04.90.98.45.24



À « FS Beauty Company »

Manucure Russe & Esthétique

2 route de la Crau

Ouvert les lundi, mardi, jeudi et vendredi

de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h30

ainsi que le samedi de 8h à 13h

☎ 06.34.61.76.43



À « Pizz'Artisanale »

Pizzas au feu de bois - uniquement à emporter

2 route de la Crau

Ouvert du mardi au dimanche

de 18h30 à 21h

☎ 09.64.03.11.06



LE CLUB DU 3ÈME ÂGE « ALBERT CHABROL » CHERCHE SON FUTUR PRÉSIDENT

Le C.I.V. a rencontré Nadine Kiecken, actuelle Présidente du Club Chabrol qui lui a fait part de sa volonté de quitter son poste en cette fin d'année 2024.

Ce club du 3ème âge de Raphèle porte le nom de son fondateur Albert Chabrol qui l'a initié en 1975. Au décès de celui-ci, son épouse a repris le flambeau et en a même assuré, un temps, la présidence depuis la maison de retraite.

A sa suite, d'autres présidents se sont succédés, jusqu'à ce qu'il y a quelques années, Nadine Kiecken, vice-présidente depuis très longtemps, prenne cette responsabilité.

L'objectif de cette association, comme tout club du 3ème âge, est de permettre aux seniors de se réunir entre personnes de même génération pour discuter ensemble, se distraire et s'aider mutuellement.

Grâce à des activités tels que belote, loto, goûters, les adhérents peuvent tisser des liens et rompre leur isolement. L'adhésion annuelle est de 15 euros.

Actuellement, le Club regroupe 88 personnes, mais il en comptait près de 120, il y a quelques années, phénomène qui n'est pas une exception, puisque de nombreux clubs du 3ème âge font état d'une diminution de leur fréquentation.

A Raphèle, le Club se réunit tous les mardis de 14 à 18 h, autour alternativement d'une belote ou d'un loto, suivi d'une collation (viennoiserie, café, chocolat, pétillant sans alcool) en contrepartie

d'une petite participation. Les gagnants repartent avec des cadeaux, et notamment des bons d'achat.

De plus, de nombreux moments festifs sont gracieusement offerts par l'association, tels que fêtes d'anniversaires (par exemple récemment, les 100 ans d'une adhérente), goûters et repas.

Ces moments de convivialité et de fête sont régis par le calendrier, par exemple en janvier le gâteau des rois lors de l'Assemblée Générale de l'association, en février les oreillettes, début mars le repas de la fête des grands-mères, puis le goûter de Pâques ; viennent ensuite la fête des mères, la fête des pères et celle des grands pères, et enfin le goûter de fin d'année.

Madame Kiecken, qui fait partie du Club Chabrol depuis 1983, a maintenant 80 ans. Elle souhaite quitter la présidence du Club, mais elle aimerait pouvoir continuer à participer à ses activités. A l'heure actuelle, elle n'a aucun successeur potentiel et elle s'en désole, car sans présidence, elle se verra contrainte de dissoudre l'association, d'ici la fin de l'année.

Aussi, elle profite de cet interview pour faire un appel « à candidature » auprès de nos lecteurs. Si vous pensez qu'il est primordial de faire perdurer cette association, essentielle pour rompre l'isolement des seniors, et si vous vous sentez une âme de président(e) n'hésitez pas à la contacter rapidement. (Nadine Kiecken - tél : 06 81 16 72 84)

C'est un groupe très convivial, où tout le monde s'entend bien, que vous pourrez faire évoluer, et dynamiser à votre image.

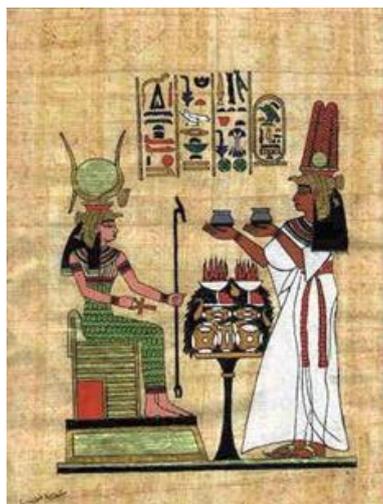


LA PETITE HISTOIRE DU COURRIER POSTAL

La Poste ne s'est pas faite en un jour ! Si envoyer ou recevoir une lettre semble aujourd'hui une évidence, il a fallu parcourir bien du chemin pour en arriver là...

L'histoire de la Poste commence probablement avec le roi perse Cyrus qui, d'après Xénophon et Hérodote, avait installé vers 500 av. J.-C. des relais de chevaux sur les routes de son vaste empire. Une organisation semblable aurait existé en Chine à la même époque.

Les Egyptiens sont les premiers à avoir organisé un système postal régulier. Les décisions et les ordres du



Pharaon étaient inscrits sur des papyrus que des messagers portaient, par la route ou par voie fluviale, dans tout l'empire.

La dynastie des Ptolémées, qui régna entre 305 et 30 av. J.-C., instaura un service journalier de messagers. La poste rapide resta néanmoins réservée

aux pharaons et le peuple dut se contenter d'une distribution plus lente, puisque les lettres et les colis étaient transportés à dos d'ânes ou de chameaux.

Le premier service postal bien documenté est celui de Rome. Organisé à l'époque d'Auguste (62 av. J.-C. - 14 ap. J.-C.), il est probablement aussi le premier véritable service de courrier public. Ce service s'appelait *cursum publicum*. Il était assuré par des voitures légères, les *rhedaë* tirées par des chevaux rapides ; en outre existait un autre service, plus lent, qui employait des chariots à deux roues, les *birolaë*, tirés par des bœufs. Ces services étaient réservés à la correspondance de l'État ; un autre service destiné aux citoyens fut créé par la suite. Le nom latin du courrier, *posta*, que l'on retrouve en italien moderne, dérive du nom des stations, ou postes, où le courrier était distribué et où les itinéraires des messagers se croisaient, (à l'origine *posata* ou *pausata* = lieu de repos) parce que c'est dans ces lieux que les messagers se reposaient au cours de leurs déplacements.

Au Moyen-Âge, outre le Roi qui a ses propres messagers, toutes les grandes villes européennes possèdent leurs messagers municipaux chargés de distribuer le courrier des magistrats et des hauts dignitaires. Les particuliers peuvent faire appel à eux,

mais les tarifs, calculés en fonction de la distance et du temps de parcours, restent onéreux. Les monastères ont également leurs porteurs, tout comme les universités et les marchands qui obtiennent ainsi des informations économiques et se tiennent au courant des foires.

Tous ces messagers se déplacent à cheval et effectuent jusqu'à trente-cinq kilomètres par jour. Ils sont toujours armés ou accompagnés d'un chien de garde, car les bandits rôdent sur les routes médiévales.

Louis XI, qui régna entre 1461 et 1483, voulait correspondre facilement avec les royaumes voisins. Il fit installer des relais de chevaux le long des routes de Flandre, de Bretagne, de Bourgogne et de Provence, afin que les « chevaucheurs du Roi » puissent changer de monture et continuer leur route.

Les relais de poste étaient distants de 7 lieues, soit 28 kms (d'où les fameuses bottes de sept lieues qui inspirèrent Charles Perrault !). Ce système s'affina au fil des ans pour que la distribution du courrier soit régulière, mais il resta longtemps un service exclusif du Roi.

Le courrier était souvent ouvert et lu sans vergogne. Durant l'Ancien Régime, le « cabinet noir » ou « bureau du secret », qui rassemblait des espions au service du Roi, ne se privait pas pour intercepter les lettres. La Révolution comptait bien mettre fin à cette pratique et, le 30 septembre 1791, l'article 32 du Code Pénal interdrait l'ouverture du courrier avec une condamnation pour l'auteur de ce crime à une « peine de dégradation civique », voire à deux ans d'emprisonnement.

La Révolution est aussi l'époque où apparurent les malles-poste dans lesquelles des voyageurs fortunés et pressés pouvaient prendre place au côté du courrier.



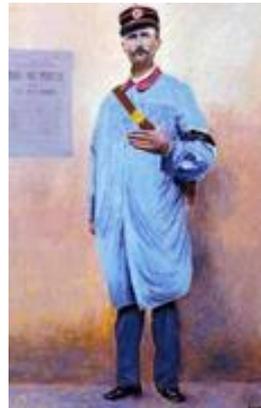
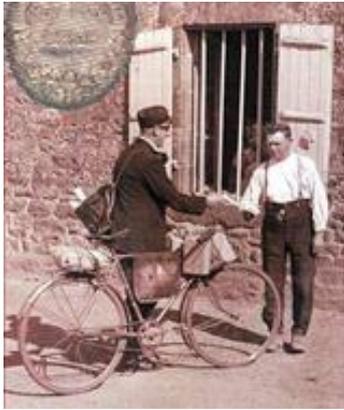
LA MALLE-POSTE : Jusqu'à l'établissement des chemins de fer, c'est le moyen de transport le plus rapide. (Cl. B.N., Estampes.)

Au XVIIIe siècle, seuls les Londoniens peuvent se

Un peu d'Histoire...

targuer d'avoir une distribution de courrier à domicile. Paris a bien tenté, en 1653, d'instaurer ce service, mais en vain.

Pour obtenir son courrier ou en envoyer, il faut donc se rendre dans un bureau postal ou déposer son pli dans une boîte aux lettres. Un service de distribution à domicile va progressivement se mettre en place au cours du XVIIIe siècle, tandis que dans les campagnes, il faudra attendre 1829 pour que le facteur frappe à la porte, d'abord tous les deux jours puis quotidiennement. A partir de 1830, un service rural est créé ; les facteurs sont à pied et parcourent entre 27 et 40 kms par jour.



Avec l'utilisation de la vapeur, la Poste va accélérer l'acheminement des dépêches. Dix paquebots-poste à vapeur parcourent la Méditerranée en 1835. En 1845, un wagon-poste est mis en service sur la ligne Paris Rouen.



Il sera le premier d'une succession de nombreux modèles de bureaux ambulants. En 1873, lorsque la poste aux chevaux disparaît au profit du transport par chemin de fer, il existait 54 lignes, puis en 1914, 175 lignes.



Les premières enveloppes de correspondance, réalisées à la main, voient le jour en France au XVIIe siècle. Cependant, elles ne rencontrent pas un franc

succès car le tarif du courrier sous enveloppe est plus cher que les autres. La majorité des personnes continuent à plier leur lettre en quatre et à la sceller avec un cachet de cire. Ce n'est qu'au milieu du XIXe siècle que la fabrication devient industrielle et que son utilisation se généralise petit à petit.

La première carte de vœux apparaît en 1843.



Pendant des siècles, ce fut le destinataire qui payait les frais d'acheminement. Dès 1840, l'Angleterre créa le premier timbre mais en France, il fallut attendre 1849 pour en voir le premier spécimen qui représentait le profil de Cérès, déesse de l'agriculture, des moissons et de la fertilité, auquel succédera le profil de Napoléon III en 1852. Désormais, le prix de la lettre varie en fonction du poids et non plus de la distance. Le nombre des lettres expédiées double de 1848 à 1859. Aujourd'hui, le timbre-poste est à l'effigie de Marianne, le symbole de la République.



Le premier timbre

Dès 1849, les facteurs sont autorisés à distribuer, au moment des étrennes, un almanach.



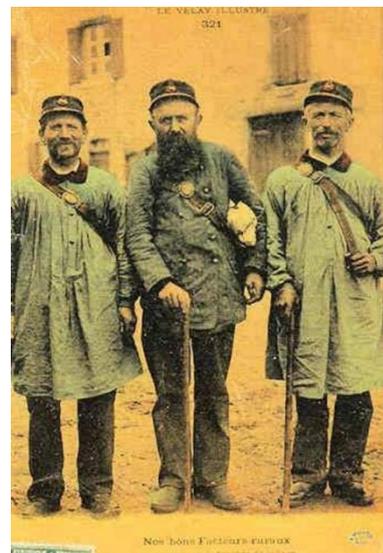
Ce calendrier prend vraiment forme en 1850 et n'a guère changé depuis lors. Il comporte des renseignements généraux sur la Poste et plus spécifiquement sur le département de distribution.

Un peu d'Histoire...

En 1870, la guerre franco-prussienne fait rage. Le siège de la capitale qui isole les Parisiens de la province vont obliger ceux-ci à trouver des moyens de communiquer. C'est ainsi que durant les 136 jours du siège de Paris, sur les soixante-cinq ballons qui quittèrent le sol de la capitale, quarante-sept sont directement affrétés par l'administration des Postes. Les consignes étaient strictes et les lettres envoyées par les airs ne pouvaient pas dépasser 4 g. Pendant le siège, trois ballons tombèrent aux mains des Prussiens, deux autres sombrèrent dans la mer entraînant la mort de leur pilote respectif. Un dernier aérostat atterrit de manière bien involontaire en Norvège à 1250 km de Paris ! Les aérostats sont généralement choisis parmi les marins en raison de leur habitude de la mer. En tout, ce sont plus de 2 500 000 lettres qui furent ainsi acheminées, soit plus de 11 tonnes de courrier.



Les facteurs ruraux portent un costume qui se compose le plus souvent d'une blouse bleue et d'un col écarlate. A cela s'ajoute, comme le préconise l'administration dans une circulaire de 1835 qui fixe les détails du costume, « un chapeau rond en feutre verni ». En 1926, la blouse s'efface pour laisser la place au veston à deux rangées de boutons métalliques dont les revers font ressortir la cravate. La Poste ne parle alors plus de sous-agents mais d'employés.



Dans les temps troublés de l'année 1870, les Français utiliseront le cours de la Seine pour envoyer leur correspondance dans des récipients étanches. Ces boules de zinc, fabriquées à Moulins (Allier), étaient truffées de lettres à destination de Paris. Elles ne furent retrouvées qu'en 1942 lors de travaux dans le lit de la Seine près de Melin. En tout, ce sont 55 boules contenant de 400 à 600 plis affranchis à 1 franc et pesant moins de 20 g, qui furent émergées dans la Seine, en amont de Paris, du 4 au 28 janvier 1871.



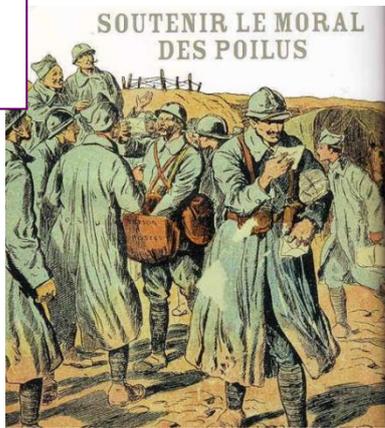
Les pigeons ont été utilisés comme moyen de communication par les Français pendant la guerre franco-allemande de 1870 et la Première Guerre mondiale.

L'année 1870 verra une innovation remarquable : la carte postale. Mais il faudra attendre 1889 pour voir les premières cartes postales illustrées.



L'évolution des costumes des facteurs au fil du temps

En période de conflit, le rôle du facteur est prépondérant. Le 4 août 1914, la France déclare officiellement la guerre à l'Allemagne. Des millions d'hommes seront mobilisés. Le courrier va ardemment contribuer à soutenir le moral des troupes engluées



dans l'horreur des tranchées. Dès le début du conflit, le gouvernement accorde une franchise postale à tous les soldats. Ils vont largement user de ce droit. Toutefois, la censure veille et contrôle tous les propos jugés défaitistes ou contraires à l'intérêt de la Nation en guerre. Un

bureau centralisateur militaire (BCM) est créé à Paris, puis d'autres à Lyon et à Marseille.

Les 15 000 facteurs vont, comme les autres hommes, répondre à l'appel. Ils sont mobilisés et servent



Une femme « facteur »

notamment dans la télégraphie militaire ainsi qu'aux services de la Trésorerie et des Postes aux Armées. Le 28 septembre 1915, l'administration, qui manque cruellement de bras, décide de faire appel aux femmes, temporairement. Mais une fois démobilisés, les facteurs revenus du front reprendront leur place tandis que les disparus seront

remplacés par des hommes, jugés à l'époque, plus aptes à assurer un métier physiquement difficile.

Le XXème siècle s'ouvre sur l'aventure aérienne. En 1911, le pilote français Henri Péguy s'envole au-dessus du Gange, en Inde, avec 15 kg de courrier. On retiendra surtout les noms de Mermoz, qui a traversé l'Atlantique sud en 1930, celui de Saint-Exupéry, celui encore de Guillaumet, et on n'oubliera pas tous ces pionniers de l'aéropostale qui ont laissé leur vie afin d'acheminer le courrier coûte que



Nous terminerons cet article par un service original créé en 1962 spécialement pour le courrier adressé au Père Noël. Dès 1963, ce sont plus de 18 000 lettres adressées à son nom qui se trouvent centralisées à son secrétariat,



installé depuis 1967 à Livourne. Aujourd'hui, soixante secrétaires répondent à plus de 1,4 millions de missives et 200 000 courriers électroniques en provenance de 127 pays. Au fil des années, le Père Noël est devenu polyglotte...

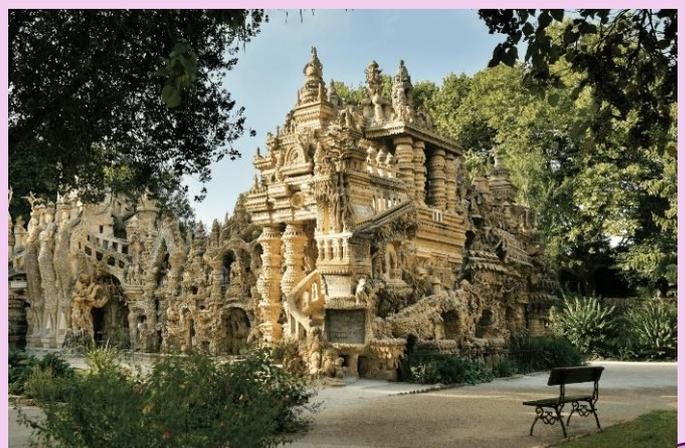


LE SAVIEZ-VOUS ?

La France possède son facteur célèbre !

Le facteur Ferdinand Cheval faisait sa tournée pédestre quotidienne de 32 kms. Un jour, il trébucha sur une pierre et la ramassa, attiré par sa forme. Chaque jour, il continua à collecter des pierres différentes. C'est alors que devenant son propre architecte, il construisit, entre 1879 et 1912, son « Palais Idéal », dont la folie minérale exprime l'influence de tous les pays et de toutes les époques.

Considéré aujourd'hui comme un chef-d'œuvre de l'architecture naïve, le Palais Idéal et le tombeau du facteur Cheval, situés à Hauterives dans la Drôme, sont tous les deux classés au titre des Monuments Historiques...



Le « Palais Idéal » du Facteur Cheval

Sources : Association Philatélique du Loiret - <https://www.philatelieorleans.org> / Pédagogue - <http://pedagogue.free.fr> / Wikipédia - <https://fr.wikipedia.org>

VOILÀ LE FACTEUR !... PETITE CHRONOLOGIE

- 1760 : création de la Petite Poste de Paris
- 1772 : 85 facteurs à Paris
- 1780 : les petites postes sont réunies à la Grande Poste
- 1830 : apparition du facteur rural
- 1855 : première édition officielle du calendrier des Postes
- 1893 : l'administration des Postes encourage la tournée en bicyclette
- 1899 : suppression de la rémunération du facteur rural au kilomètre
- 1941 : suppression de la tournée du dimanche
- 1952 : première tournée automobile rurale
- 1957 : les facteurs sont appelés préposés
- 1975 : ouverture du concours de préposé à la distribution aux femmes
- 2006 : Cap Qualité Courrier (CQC) programme de modernisation du traitement du courrier et des métiers avec « Facteurs d'Avenir »
- 2011 : Lancement du réseau de smartphone « Facteo », nouvel outil du facteur

Source : Musée de la Poste - <https://www.museedelaposte.fr>

JÉRÉMY, FACTEUR DE RAPHÈLE



Il est 6 heures lorsque la sonnerie du réveil tinte au domicile raphélois de Jérémie.

Juste le temps pour lui de prendre sa douche et un bon petit déjeuner, puis il enfourche son destrier jaune pour se rendre au Centre de Tri postal à Arles/Fourchon.

Une fois le courrier réparti entre les différents facteurs des quartiers de Raphèle et des mas environnants, Jérémie rejoint la Poste du village pour recevoir la clientèle. Et c'est l'après-midi qu'il assure la distribution du courrier.

Jérémie, facteur-guichetier titulaire depuis 2 ans, est remarqué pour sa gentillesse et sa patience envers les résidents de la maison de retraite « Les Iris ».

Célibataire de 40 ans, il a deux passions : le « foot » et son « boulot ».

En effet, il est éducateur de foot à Saint-Rémy-de-Provence et entraîne l'équipe première (division 2 départementale), deux fois par semaine, plus les matches, le dimanche.

Il est très attaché au souvenir de sa défunte maman, assistante maternelle à l'école Daudet, connue sous le nom de « Coco ».

Au cours de sa tournée, il est souvent accueilli par des chiens qui aboient et le menacent.

Il se souvient en particulier d'une attaque par deux malinois qui s'est soldée par 13 morsures, des bandages et un arrêt de travail.

Durant sa tournée, il remarque que certaines boîtes aux lettres ne sont jamais relevées et restent souvent pleines.

Jérémie est très apprécié par les utilisateurs de la Poste (Raphélois, Moulésiens...) pour sa gentillesse. Il raccompagne parfois des personnes âgées chez elles et reçoit souvent des cartes postales de clients envoyées par ceux-ci lors de leurs voyages...

Sur le secteur de Raphèle, Moulès, Mas Thibert, c'est une équipe de cinq facteurs qui distribue les lettres et/ou les colis : Jérôme, Jérémie, Sylvie, Betty et Guillaume, tous sympathiques et compétents.

Nous espérons tous que l'urbanisation du village permettra de conserver la Poste de Raphèle.

LES JEUX OLYMPIQUES D'ÉTÉ MODERNES SE DÉVOILENT...

LE SAVIEZ-VOUS ?

Du 26 juillet au 11 août dernier a eu lieu, à Paris, la 33ème édition des Jeux Olympiques d'été depuis leur renaissance en 1896 sous l'impulsion du baron Pierre de Coubertin. L'occasion de partager avec vous quelques dates qui ont marquées les Jeux par leurs nouveautés...

- 1896, Athènes** (Grèce) | Le retour aux sources : premiers Jeux Olympiques de l'ère moderne sous l'impulsion du baron français Pierre de Coubertin ; au programme, l'épreuve du marathon, inspirée de l'exploit réalisé par un soldat grec venu annoncer au peuple athénien la victoire des armées helléniques contre l'Empire perse à Marathon.
- 1900, Paris** | Les femmes intègrent, pour la première fois, plusieurs épreuves des Jeux. Pour des raisons financières, cette édition est associée à l'Exposition Universelle se tenant la même année.
- 1904, Saint-Louis** (Etats-Unis) | C'est la seule fois où la France ne s'inscrit pas aux Jeux. Création des médailles d'or, d'argent et de bronze.
- 1908, Londres** (Royaume Uni) | Les Jeux s'étalent d'avril à octobre ; à chaque saison, ses sports.
- 1912, Stockholm** (Suède) | Pour la première fois, les épreuves sont commentées en direct par sonorisation des lieux. Le chronométrage semi-électrique apparaît.
- 1924, Paris** | Naissance des Jeux Olympiques d'hiver en 1924 à Chamonix : en 1921, le Comité International Olympique (CIO) décide de créer la version hivernale des Jeux Olympiques d'été. Organisés la même année que leur équivalent estival pendant 70 ans, les J.O. d'hiver sont finalement décalés de deux ans à partir de 1994.
- 1928, Amsterdam** (Pays-Bas) | Les femmes participent aux compétitions d'athlétisme.
- 1932, Los Angeles** (Etats-Unis) | La cérémonie des médailles est effectuée après les épreuves sur le lieu de la compétition avec le podium du tiercé, le lever des drapeaux et l'écoute des hymnes nationaux. Le chronométrage au 1/100e de seconde est utilisé officiellement. Il n'est autorisé que trois sportifs par pays et par épreuve afin de limiter la domination sans partage de certaines nations.
- 1936, Berlin** (Allemagne) | Dans le contexte particulier des Jeux dans l'Allemagne nazie, les quatre médailles d'or remportées par l'athlète noir américain Jesse Owens en sprint et saut en longueur représentent un important symbole dans l'histoire des Jeux Olympiques modernes.
- 1948, Londres** (Royaume-Uni) | Ce sont les premiers Jeux retransmis à la télévision. La veille de l'ouverture, a eu lieu une esquisse des premiers Jeux Paralympiques.
- 1952, Helsinki** (Finlande) | L'Allemagne et le Japon sont conviés à l'évènement pour la première fois depuis l'avant-guerre.
- 1956, Melbourne** (Australie) | Pour la première fois, les Jeux se déroulent dans l'hémisphère sud. C'est aussi la première et unique fois que les Jeux sont scindés en raison d'une quarantaine très stricte interdisant aux chevaux d'entrer sur le territoire australien ; les épreuves équestres se déroulent à Stockholm alors que Melbourne accueille les autres sports. Ce sont les premiers Jeux à bénéficier d'une diffusion télévisuelle internationale.
- 1960, Rome** (Italie) | C'est à partir de ces Jeux que la télévision couvrira toutes les compétitions. Cette édition est considérée comme les "premiers Jeux Paralympiques de l'histoire". Le terme "Jeux Paralympiques" ne sera officiellement utilisé par le CIO qu'à partir des Jeux de 1984 à Los Angeles (Etats-Unis).
- 1964, Tokyo** (Japon) | Le continent asiatique accueille ses premiers Jeux.
- 1968, Mexico** (Mexique) | La multiplication des performances, outre l'altitude, est attribuée, en dehors des athlètes, au revêtement synthétique en tartan de la piste d'athlétisme mis en place pour la première fois lors de ces Jeux. Utilisation des tests anti-dopage, des tests de féminité, chronométrage électronique et retransmission télévisée en couleur via satellite sont les innovations de ces Jeux.

1972, Munich
(Allemagne)

La première mascotte officielle fait son apparition aux Jeux d'été. 7 médailles d'or, lors d'une même olympiade, sont remportées par Mark Spitz, en natation, avec à chaque fois le record du monde !

1976, Québec
(Canada)

Les premiers "10 parfaits" de l'histoire des J.O. sont obtenus par Nadia Comaneci en gymnastique.

1984, Los Angeles
(Etats-Unis)

Les Jeux sont exclusivement financés par le secteur privé.

1992, Barcelone
(Espagne)

Ces jeux d'été sont marqués par le début d'un merchandising maximum de l'évènement.

2000, Sydney
(Australie)

Eric Moussambani, nageur équato-guinéen, réalise le record de 1 min 52 s 72 au 100 mètres nage libre, très loin du temps de ses concurrents. Il évolue pour la première fois dans un bassin olympique. Il reçoit les acclamations du public ; son acte est alors considéré comme le symbole de l'olympisme.

2008, Pékin
(Chine)

Pour la première fois, deux athlètes qualifiés pour les Jeux Paralympiques le sont également pour les Jeux Olympiques : la nageuse sud-africaine Nathalie du Toit, amputée de la jambe gauche, qui prend part au marathon féminin en eau libre (10 kms), et la pongiste polonaise Natalia Partyka, née sans avant-bras droit. Michael Phelps, en natation, bat le record de médailles de Mark Spitz de 1972 (7 médailles) en remportant 8 médailles.

2012, Londres
(Royaume Uni)

Des femmes participent, pour la première fois, aux épreuves de boxe, avec trois catégories de poids (contre dix chez les hommes).

2016, Rio de Janeiro
(Brésil)

Ces Jeux Olympiques d'été sont les premiers à se dérouler en Amérique du Sud et les troisièmes à se dérouler dans l'hémisphère sud ; il s'agit aussi des premiers J.O. à se dérouler dans un pays lusophone.

Sources : fnasce - <https://www.fnasce.org> / Tuteleurope.eu - <https://www.tuteleurope.eu>

SYMBOLES ET VALEURS UNIVERSELLES

JEUX OLYMPIQUES



Les anneaux, ambassadeurs visuels de l'Olympisme

Conçus à partir d'un dessin original de Pierre de Coubertin, les anneaux constituent le symbole qui exprime l'activité du mouvement olympique, l'union des cinq continents et la rencontre des athlètes du monde entier aux Jeux Olympiques. Les anneaux font leur première apparition aux Jeux Olympiques sur le drapeau olympique à fond blanc lors des Jeux d'Anvers 1920.

JEUX PARALYMPIQUES

Les Agitos, symbole des Jeux Paralympiques depuis 2004

Chaque agito (en latin "je bouge") symbolise le mouvement et la volonté de ne jamais abandonner, ainsi que l'inspiration et la passion qu'engendrent les performances des para-athlètes.



La Flamme, pilier du cérémonial olympique

La flamme olympique est un symbole fondamental du cérémonial olympique : les Jeux s'ouvrent avec l'embrasement de la vasque et s'achèvent avec son extinction. La flamme fut allumée pour la première fois à l'occasion des Jeux d'Amsterdam 1928.



Plus tard, la cérémonie d'allumage et le transport de la flamme depuis Olympie furent intégrés par le CIO sur proposition du comité d'organisation des Jeux de Berlin 1936.

La flamme aux Jeux Paralympiques

La flamme paralympique appartient à tout le monde. Elle est formée de la passion commune de toutes les personnes qui soutiennent les Jeux Paralympiques. Le tout premier relais de la flamme paralympique s'est déroulé à Séoul pour les Jeux Paralympiques de 1988 (105 km, 282 relayeurs).

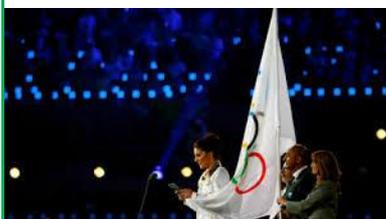


L'hymne olympique

L'hymne olympique fut composé par Spýros Samáras (musique) et Kostís Palámas (paroles), comptant parmi les plus grands artistes grecs de la fin du XIXe siècle. Cette composition originale fut adoptée à l'unanimité comme hymne olympique officiel à l'occasion de la 54ème session du CIO à Tokyo en 1958. Il est désormais joué à chacune des éditions depuis les J.O. de Rome 1960.

L'hymne des Jeux Paralympiques

Intitulé "Hymne de l'Avenir", l'hymne paralympique est une création du compositeur français Thierry Darnis à la demande de l'IPC (Comité International Paralympique) en 1996. Les paroles seront écrites en 2001 par le chanteur australien Graeme Connors. A l'instar de l'hymne olympique, il accompagne la levée du drapeau lors de la cérémonie d'ouverture des Jeux.



Le serment olympique, garant du respect et de l'esprit sportif

Imaginé par Pierre de Coubertin et prononcé pour la première fois en 1920 pour rappeler

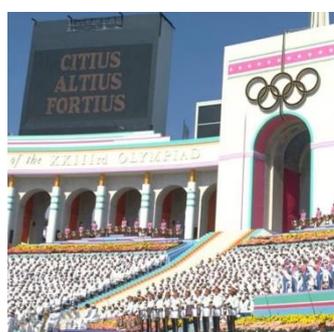
que le professionnalisme n'a pas sa place aux Jeux, il fut réécrit par la suite pour correspondre à la réalité sportive. Aujourd'hui, l'usage veut qu'immédiatement après l'allumage de la flamme olympique, un athlète du pays hôte prononce le serment au nom de ses homologues, mais aussi des juges et des entraîneurs.

Le serment paralympique, élément clé de la cérémonie

Après la levée du drapeau paralympique, un athlète, un entraîneur et un juge prêtent serment au nom de leurs pairs, prenant part aux compétitions en tant que compétiteur ou comme officiel.



L'athlète prête serment en levant la main droite et en tenant un coin du drapeau paralympique dans l'autre.



La devise et la maxime

La devise des Jeux Olympiques modernes, « Citius, Altius, Fortius », qui signifie « plus vite, plus haut, plus fort », fut proposée par le Baron Pierre de Coubertin, en 1894. Il l'emprunta à Henri Didon, un prêtre dominicain. La maxime fut

adoptée plus tard, à la suite d'un sermon prononcé par l'Evêque de Pennsylvanie, Ethelbert Talbot, lors d'une messe à Lambeth, en 1908, concomitante aux Jeux de Londres. Pierre de Coubertin l'adapta avec ses mots quelques jours plus tard : « L'important dans la vie, ce n'est point le triomphe mais le combat ; l'essentiel, ce n'est pas d'avoir vaincu mais de s'être bien battu. »

La devise paralympique

La devise paralympique est : « Spirit in motion » (esprit en mouvement). Les Agitos sont la traduction graphique de cette devise.

Les valeurs olympiques

Les trois valeurs olympiques sont : amitié, respect, excellence. Leur sens ne se réduit pas uniquement aux grandes compétitions sportives, mais peut s'appliquer à chaque aspect de la vie quotidienne.

Les valeurs paralympiques

Les valeurs paralympiques reflètent l'esprit et le mérite des athlètes : la détermination, l'égalité, l'inspiration et le courage.



Depuis les Jeux Olympiques de Grenoble en 1968, **les mascottes** sont devenues les ambassadrices des Jeux. Elles jouent un rôle important dans l'accueil des athlètes et des visiteurs. Elles ont pour mission d'incarner l'esprit olympique, de diffuser les valeurs véhiculées par chaque édition des Jeux, de promouvoir l'histoire et la culture de la ville hôte, et de donner une atmosphère festive à l'évènement.

Source : Olympics - <https://olympics.com>

LE LIVRE DE DOM

LE TRAIN DES ORPHELINS - Christina BAKER KLINE

« Qu'elle est misérable votre enfance quand on se dit que personne ne vous aime ou n'a envie de s'occuper de vous, lorsqu'on est toujours l'étranger qui contemple du dehors ce qui se passe à l'intérieur. J'ai l'impression d'avoir dix ans de plus que mon âge. J'en sais trop. J'ai été témoin du pire dont sont capables les gens, je les ai vus désespérés et égoïstes, et le fait d'avoir vécu cela m'a rendu méfiante. Alors j'apprends à faire semblant, à sourire et à hocher la tête, à faire montre d'une empathie que je ne ressens pas. J'apprends à me fondre dans la masse, à ressembler à tout le monde, alors même qu'à l'intérieur je me sens brisée. »



Entre 1854 et 1929, des trains sillonnaient les plaines du Midwest avec à leur bord des centaines d'orphelins ; au bout du voyage, la chance pour certains d'être accueillis dans une famille aimante, mais pour beaucoup d'autres une vie de labeur ou de servitude.

Vivian Daly n'avait que 9 ans lorsqu'elle a dû prendre un de ces trains. Aujourd'hui, elle coule de vieux jours dans une bourgade tranquille du Maine, son lourd passé relégué dans de grandes

malles au grenier. Jusqu'à l'arrivée de Mollie, 17 ans, sommée par le juge de nettoyer le grenier de Mme Daly, en guise de travaux d'intérêt général ; et contre toute attente, entre l'adolescente rebelle et la vieille dame se noue une amitié improbable. Parce qu'au fond ces femmes ont beaucoup plus en commun qu'il n'y paraît...

Christina Baker Kline est écrivaine américaine. Née en Angleterre, à Cambridge, en 1964, elle a grandi dans le Maine, aux États-Unis. Elle est titulaire d'un BA d'anglais à l'Université Yale, d'un MA en littérature à l'Université de Cambridge et d'un MFA à l'Université de Virginie.

Autrice de plus de cinq romans et d'essais, c'est avec *Le Train des Orphelins* (*Orphan Train*, 2013), inspiré de l'histoire familiale de son mari, que Christina Baker Kline s'est révélée au public. Près de deux millions d'exemplaires vendus dans le monde, dans le top des ventes aux USA, *Le Train des Orphelins* est son premier livre à paraître en France. Elle vit à Montclair dans le New Jersey avec son mari et ses trois fils.

Mon avis ❤️❤️❤️❤️

On découvre une œuvre de « bienfaisance protestante » qui ne faisait aucun suivi du bon traitement de ces enfants placés par leur intermédiaire. La rencontre de ces deux femmes est très émouvante. L'écriture est fluide et cette autrice a su me faire vibrer au travers de ce récit.

LA PETITE RECETTE DE NICOLE : la tapenade noire



Ingrédients :

- ✓ 400 g d'olives noires à la grecque sans noyau
- ✓ 130 g de filets d'anchois
- ✓ 30 g de câpres essorés
- ✓ 1 dl huile d'olive
- ✓ 2 c à café de moutarde
- ✓ 1 c à café de pastis
- ✓ 2 jus de citron
- ✓ Poivre et ail écrasé (facultatif)
- ✓ basilic

La préparation :

1. Dans le bol d'un mixeur, mettez l'ensemble des ingrédients
2. Commencez à mixer avec quelques pulsions pour mélanger l'ensemble
3. Ajoutez l'huile d'olive progressivement en mixant à chaque fois pour lier les ingrédients, et mixez jusqu'à ce que vous ayez obtenu la texture que vous aimez : moins vous mixez, plus vous aurez des petits morceaux, plus vous mixez, plus vous aurez une texture uniforme et crémeuse
4. Conservez la tapenade au frigo dans des bocaux en verre hermétiques

NB : vous pouvez varier les quantités (surtout les anchois) selon vos goûts

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le nom « tapenade » vient du mot provençal « tapen », qui signifie câpres, ingrédient incontournable de la tapenade. La tapenade a été inventée sur la Canebière par le Chef Meynier qui officiait à la « Maison Dorée » en 1880.

RAPHELE

Gymnase Marcel Cerdan

16 ET 17 NOVEMBRE

SAMEDI 9H / 19H

DIMANCHE 9H / 18H



26^{eme} Marché de Noël

Comité d'Intérêt de Village - CIV RAPHELE AVENIR



the
good
Arles

Martelière

